

La restauration universitaire sur le campus de Bron

Les 8, 9 et 10 novembre 1995, vous avez manifesté pour souligner les besoins en restauration universitaire C.R.O.U.S., en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'Université Lumière Lyon 2, sur le campus de Bron.

Pendant ces journées, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec quelques uns de vos représentants, en particulier les 8 et 10 novembre. Il a été rappelé, et admis par tout le monde, quatre points :

① Un restaurant universitaire nouveau fait partie des investissements immobiliers de l'Etat, et doit entrer dans le schéma de développement du campus, par un accord entre tous les partenaires. Le C.R.O.U.S. y est pour sa part totalement favorable.

② Une première structure , s'ajoutant au restaurant et à la cafétéria actuels, est en cours de montage, dans le nouveau bâtiment des sciences juridiques, entre l'Université, le Rectorat, le C.R.O.U.S. Le C.R.O.U.S. apportera les équipements.

Je rappelle pour mémoire que le projet actuel de village étudiant, au centre du campus, prévoit aussi un espace de restauration - animation.

③ La vente de tickets à l'unité sera possible lorsque l'expérimentation d'un distributeur automatique sur un C.R.O.U.S. sera concluante et validée par la comptabilité publique. L'installation de ces distributeurs facilitera la vie des étudiants et le travail des gestionnaires du C.R.O.U.S.

④ Le prix du ticket, les modalités de vente des tickets - qui sont des valeurs - sont fixés nationalement, les C.R.O.U.S. appliquent la réglementation.

Il faut également rappeler que le C.R.O.U.S. investit chaque année, avec des subventions de l'Etat et du C.N.O.U.S., pour renouveler les équipements, moderniser, créer de nouvelles salles, dans tous les restaurants et cafétérias universitaires de l'Académie. Vos élus au conseil d'administration du C.R.O.U.S. sont à même de vous fournir la liste des nombreuses opérations réalisées, celles qui sont en cours et celles qui sont projetées, aussi bien dans l'agglomération lyonnaise qu'à Saint-Etienne.

C'est par l'action concertée de tous, par un partenariat réfléchi que s'amélioreront les conditions de vie et de travail des étudiants. Bien évidemment, le restaurant doit fonctionner normalement, avec les personnels ouvriers en place. Une structure sociale nécessaire ne peut être paralysée, et risquée d'être mise en faillite, au détriment de l'ensemble des étudiants du campus. Je profite de l'occasion pour vous inviter à voter nombreux pour choisir vos élus pour le prochain conseil d'administration du C.R.O.U.S. Dès que le Ministère aura fixé les dates, en accord avec les syndicats nationaux, l'organisation des élections sera mise en route.

Le Directeur du C.R.O.U.S.

